

EUROPE : ÉCHANGE DES DONNÉES NUMÉRIQUES DE SANTÉ

La Commission européenne souhaite étendre l'accès aux dossiers de santé informatisés, afin d'améliorer les soins de santé transfrontaliers.

Une **recommandation** sur un « format européen d'échange des dossiers de santé informatisés » a été adoptée en février dernier par la **Commission européenne**. Elle a pour objectif de favoriser l'**accès** aux **données de santé** et leur **échange transfrontalier** au sein de l'Union européenne, et ce, de manière sécurisée.

POUR DE MEILLEURS SOINS DE SANTÉ

Les citoyens européens peuvent déjà accéder, depuis l'ensemble des pays membres, à leurs dossiers et aux ordonnances électroniques. La recommandation propose d'étendre cette possibilité aux **résultats d'analyses** de laboratoire, aux **rapports de sortie** d'hôpital, ainsi qu'aux **imageries** et rapports afférents.

« La possibilité d'échanger les dossiers de santé dans un contexte transfrontalier permettra aux citoyens de bénéficier de **meilleurs soins de santé** lorsqu'ils se déplaceront dans l'Union européenne », souligne la Commission européenne. En outre, le **suivi** des patients sera facilité pour les professionnels.

L'institution relève également l'amélioration de la **qualité des soins** qui pourrait en résulter. « À mesure que l'interopérabilité transfrontalière des dossiers de santé informatisés s'accroîtra, davantage de données de santé seront disponibles pour soutenir l'intégration de systèmes utilisant l'**intelligence artificielle** (IA) susceptibles d'aider la prise de décision médicale », précise la Commission.

LES DONNÉES SÉCURISÉES

Parallèlement, la recommandation intègre la **sécurité** de la vie privée des citoyens. « Les États membres devraient veiller à ce que les systèmes de dossiers de santé informatisés répondent aux normes élevées de **protection des données de santé** [...], afin d'éviter des violations de données », stipule l'institution européenne.

Dans cette optique, et pour assurer l'interaction entre les systèmes, la création de **réseaux de santé numériques nationaux** est préconisée. Ces derniers associeraient les représentants des autorités concernées, qu'elles soient nationales ou régionales. Il est à noter que le respect du **RGPD** (Règlement général sur la protection des données) est indispensable.

Par ailleurs, la **recherche** profiterait de la recommandation, qui sous-entend la numérisation et la protection des données de santé. Cela pourrait nécessiter « la création de vastes structures de données de santé qui, combinées à l'utilisation de technologies nouvelles telles que l'**analyse de mégadonnées** et l'**intelligence artificielle**, peuvent appuyer la recherche de découvertes scientifiques ».

La recommandation sur aquae-officiel.fr



2 CARTE BLANCHE

Maxime Mercier, responsable projets, Enertek

3 STRATÉGIE

Cession du label Spas de France
Croissance de Maison Albar Hotels

5 TOURISME

Des réservations sans sortir de Google
Lancement de la marque l' Lac Enghien

6 SANTÉ & RECHERCHE

Prise en charge de la lombalgie
Arthrite : suivi des jeunes patients

8 JURIDIQUE

Rapport sur l'autonomie des seniors
Kinésithérapeutes en centre thermal

11 INNOVATION

L'assistant vocal hôtelier
Canne connectée Smartcane

12 MONDOSCOPIE

Europe
Amérique
Asie
Afrique

CARTE BLANCHE



MAXIME MERCIER

Responsable projets
thermalisme, thalassothérapie,
embouteillage

Enertek

VOTRE RÉFÉRENT EN INGÉNIERIE DES EAUX DE SANTÉ

Le bureau d'études Enertek, filiale fluide, énergie & thermalisme du groupe Ascaudit, est l'un des référents en ingénierie technique de votre établissement de soins.

Nos implantations géographiques réparties sur tout le territoire assurent une proximité et une réactivité optimales.

Fort de plusieurs années d'expérience comme directeur technique d'exploitation de centre thermal, j'ai décidé de rejoindre l'équipe Enertek, pôle thermalisme, en février dernier afin de mettre cette expérience au service de l'ingénierie.

Ce qui m'a séduit le plus chez Enertek, c'est cette capacité à pouvoir vous assister dans les enjeux importants de la vie de vos bâtiments. Je peux citer, par exemple, la transition énergétique par la valorisation des calories de l'eau ou l'amélioration de la qualité d'usage des établissements de soins par une déshumidification efficace et surtout la maîtrise de la qualité sanitaire des process en thermalisme.

Enertek répond aux problématiques liées à l'utilisation des eaux de santé, leurs process associés, la définition des

postes de soins et l'amélioration de leurs exploitations. Nous sommes également experts du génie climatique, de la maquette numérique, tant dans l'existant que sur des chantiers neufs.

Notre groupe, fort de ses autres métiers, peut également vous accompagner dans la rénovation ou la création d'ascenseurs, la mobilité et l'accès aux soins pour les personnes à mobilité réduite et également l'optimisation de la gestion de flux.

Nous avons enfin un département d'ingénierie spécialiste de la performance énergétique, comprenant l'ingénierie financière associée aux projets d'économies d'énergie.

Nous pensons que l'établissement thermal, le spa ou le centre de thalassothérapie de demain sera un établissement fonctionnel, accessible à tous, économique, sain, connecté et vertueux pour l'environnement.

Nous avons les équipes compétentes pour pouvoir traiter ces différents sujets et, je l'espère, construire avec vous l'établissement de demain.



JE M'ABONNE



Service abonnement

39, avenue de la Marne - 64200 BIARRITZ
Tél. : 05 59 24 73 60
Fax : 09 83 24 73 60
abonnement@palindrome-edition.fr
www.aquae-officiel.fr

Nom, prénom :
Qualité / Entreprise :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

1 an / 22 numéros + espace abonnés
(accès illimité aux archives, espace documentaire)

360 €

2 ans / 44 numéros + espace abonnés

690 €

Abonnements multiples et écoles : nous consulter

Paiement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Palindrome Édition
- Mandat administratif
- Je désire recevoir une facture administrative

Date :/...../.....

Cachet et signature

Publié un mardi sur deux
N° 149 du 30 avril 2019

Éditeur : PALINDROME ÉDITION
aquae@palindrome-edition.fr

Directeur de la publication : Marie MORANI
Conseiller éditorial : Jean-Michel AUDINEAU

Directeur marketing éditorial : Michel BONTEMPS
Directrice opérations spéciales : Carine SARRIQUET
Rédacteurs : Joséphine BRILLAND, Mariana TANCHAUD

Relecture : Sophie LOUBIER

Maquette : Palindrome Édition

Communication digitale : Alban DEROUET

Abonnements & Annonces :
commercial@palindrome-edition.fr

Imprimé en France par DUPLI-PRINT
2, rue Descartes - 95330 DOMONT

Dépôt légal à parution

Commission paritaire : 0423 T 91568 / ISSN : 2262-5623

Toute reproduction même partielle est strictement interdite et donne lieu à des sanctions pénales conformément au Code de la propriété intellectuelle.

CESSION DU LABEL SPAS DE FRANCE

Le nouveau directeur du groupement labellisant les spas français, Romain Dupont, projette d'augmenter le nombre d'établissements certifiés.



Christophe Gatteau a cédé en mars dernier la direction du label Spas de France, qu'il a créé en 2009, à Romain Dupont. Ce dernier, après avoir notamment travaillé pour le distributeur Beauty Tech, puis assuré la gestion d'une société, avait rejoint l'équipe en décembre 2018.

« Je suis arrivé avec des idées pour le développement du label, alors que Christophe Gatteau voulait ralentir, explique Romain Dupont. Il a souhaité me laisser totalement les rênes et se tourner vers l'hôtellerie ».

PLUS DE CENTRES LABELLISÉS

Le nouveau directeur affiche une volonté de faire prospérer le groupement de spas, qui compte actuellement 200 centres certifiés. « La structure reste la même, ajoute-t-il. Mais, pour répondre à la forte demande de centres voulant être labellisés, deux personnes devraient me rejoindre pour réaliser les audits », souligne-t-il.

La communication du label sera d'ailleurs amenée à évoluer dès le mois de mai 2019. En collaboration avec une

agence de presse, Spas de France entend accroître sa notoriété et valoriser son image grâce à des campagnes sur les réseaux sociaux. « Le but du jeu est de faire connaître le label auprès du grand public, explique Romain Dupont. L'idée est qu'il soit, pour tous les clients, un gage de sérieux ».

DE NOUVEAUX AVANTAGES POUR LES SPAS

Parallèlement, l'objectif est de mettre en avant le contact avec les centres, mais aussi l'interaction entre eux. Dans cette optique, des réunions régionales seront proposées. Une première sera organisée pendant la prochaine édition de Beauty Forum, en octobre 2019.

En outre, la mise en place de relations préférentielles entre les spas et des marques du secteur du bien-être est prévue. « Aujourd'hui, c'est très compliqué pour un centre d'entrer en contact avec une marque, etc., et de savoir quelle marque choisir », remarque le directeur.

Les membres auront donc accès à un espace sur le site internet du label. Sous forme d'annuaire, il permettra de prendre connaissance d'une liste de marques partenaires et de savoir, notamment, quelle personne contacter. Romain Dupont est actuellement en phase de démarchage de marques touchant aux établissements, comme les cosmétiques ou le mobilier.

CARNET



Alexandre Desseigne-Barrière a été nommé directeur général de l'hôtellerie et de la restauration du groupe Barrière. Diplômé de l'ESSEC, il a été directeur du développement, puis chargé de la transformation du groupe présidé par son père, Dominique Desseigne. Parallèlement, Nicolas Sarkozy a rejoint la société en tant que membre du conseil d'administration.



Hervé Bécam, vice-président confédéral de l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), a été désigné président de l'OPCO (opérateur de compétences) des services à forte intensité de main-d'œuvre.

Une nomination opérée lors du premier conseil d'administration, le 8 avril dernier, de cette instance qui réunit 32 branches professionnelles, dont les HCR (hôtels, cafés, restaurants).

Brigitte Dubois, épouse du président du CNETH Thierry Dubois, est décédée le 12 avril dernier, à l'âge de 68 ans. Après une formation administrative, elle a en particulier occupé un poste logistique au sein des thermes de Saujon (17), en tant que responsable de l'activité hôtelière. Très impliquée dans la société, elle a d'ailleurs signé un ouvrage sur l'histoire de l'établissement thermal en 2010. L'équipe d'Aquæ adresse à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

À RETENIR

Le label Spas de France devrait proposer aux spas certifiés de les mettre en relation avec des marques partenaires par le biais d'un annuaire sur son site.

EN BREF

NOUVEAU COMPLEXE
À CASTELJALOUX

Le **complexe hôtelier Clos Castel** a ouvert en mars dernier, à **Casteljaloux** (47). Sur 5 000 m², il accueille un **hôtel**, une **résidence hôtelière**, un **restaurant** et un **espace bien-être**. Ce dernier comprend un jacuzzi, un hammam, un sauna ou encore une grotte de sel.

RECHERCHE D'EAU THERMALE
EN ARDENNES

La communauté de communes **Ardennes-Rives-de-Meuse** (08) s'est réunie le 13 mars 2019 pour discuter de l'analyse de **poches aquatiques souterraines** sur les secteurs de Vireux et de Givet. L'objectif étant de rechercher de **l'eau minérale**, voire **thermale**. L'administration collabore avec le **BRGM**, service géologique national, pour la réalisation des **deux forages**. D'ici à la fin de l'année, il s'agira d'identifier les parcelles. Des études de terrain devront ensuite être engagées.

PREMIÈRE LEVÉE DE FONDS
POUR CALYSENS

Calysens, startup créée en 2018 et spécialisée en **ingénierie cosmétique**, a conclu, en février 2019, sa **première levée de fonds** auprès d'**Obratori**, incubateur de L'Occitane, et de **Pharma & Beauty Group**. Elles entrent ainsi au capital de l'entreprise, qui développe des molécules visant à ralentir les mécanismes du **vieillessement**, dont la startup démontre également scientifiquement l'efficacité. « *L'idée est de fournir à l'horizon 2020 des formules stabilisées que nos partenaires vont produire et commercialiser* », précise **Frédéric Beneton** de Calysens. Une seconde levée de fonds devrait être lancée à la rentrée 2019.

CROISSANCE DE MAISON ALBAR HOTELS

La marque de boutiques hôtels du groupe Paris Inn Group se développe avec l'ouverture de nouveaux établissements cinq étoiles en France et au Portugal.



© Maison Albar Hotels

Portée par **Paris Inn Group**, présidé par **Céline et Jean-Bernard Falco**, la marque **Maison Albar Hotels** a annoncé l'ouverture de **trois nouveaux cinq étoiles** en France. Créée en 2014, l'enseigne comptait jusqu'alors trois boutiques hôtels à Paris (75) et des établissements à l'international.

NOUVEAUX HÔTELS EN FRANCE

Le portefeuille se consolide avec l'arrivée dans son giron de **l'Imperator**, à **Nîmes** (30). Racheté par le groupe en 2017, l'établissement ouvrira ses portes en juin prochain, après un programme de **rénovation** piloté par le cabinet d'architecture **Atelier Cos**. Il comptera un **spa Codage** de 350m², qui proposera des cabines de soins simples et duo, une douche sensorielle, un jacuzzi, un hammam, etc. Parallèlement, un hôtel devrait être inauguré en automne à **Paris** (75). **Le Vendôme** abritera un spa et un centre de remise en forme.

L'ouverture du **Victoria à Nice** (06) est quant à elle prévue en 2022. Il sera doté de 140 chambres, de suites, d'un **spa de 600 m²**, d'un espace fitness, mais aussi d'un toit-terrasse avec bar, piscine et restaurant.

DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

Par ailleurs, le groupe présente une **stratégie de développement** à l'international. Affichant ainsi la volonté de s'implanter dans toutes les villes accueillant plus de 15 millions de visiteurs par an. « *Concrètement, ce sont 18 métropoles qui ont été choisies et 30 projets sont à l'étude à ce jour*, affirment Céline et Jean-Bernard Falco. *Bientôt, des villes dans toute l'Europe accueilleront nos hôtes* ».

Dernièrement, Maison Albar Hotels s'est installé au **Portugal** avec l'ouverture, fin 2018, du **Monumental Palace**, à Porto. Cet établissement compte notamment un **spa Nuxe**, un restaurant gastronomique et une brasserie.

OFFRES

SPIRULINE AU MENU
À LA THALASSO DE CABOURG

Cédric Launay, chef du restaurant de la **thalassothérapie Thalazur** de **Cabourg** (14), propose désormais des **recettes** à base de **spiruline**, une micro algue riche en fer, en protéines et en bêta-carotène. Le cuisinier a choisi d'intégrer la spiruline dans ses recettes du petit déjeuner au dîner, sous forme solide ou liquide. Mais toujours dans des menus froids, pour ne pas altérer ses propriétés.

CRYOTHÉRAPIE AU SPA
BY CLARINS DU MOLITOR

Le **spa by Clarins** du **Molitor**, à Paris (75), s'est équipé, depuis le 8 avril dernier, d'une **cabine de cryothérapie**. Le soin consiste à refroidir son corps dans une pièce dont la température oscille entre -110 °C et -150 °C. Soulageant les **douleurs** et les **inflammations**, le froid agit également sur la **circulation**. Le soin se veut d'ailleurs bénéfique pour les sportifs, car il favorise la **régénération**.

DES RÉSERVATIONS SANS SORTIR DE GOOGLE

La société américaine étend sa présence dans le secteur du tourisme en proposant de nouvelles fonctionnalités de réservations d'hôtels, de locations de vacances, mais aussi de vols.

SIMPLIFIER LES RÉSERVATIONS

Google poursuit le développement de **Book on Google**, son service de **réservations d'hôtels** en ligne créé en 2016.

Désormais, pour certaines plateformes OTA (online travel agency) partenaires, comme TripAdvisor ou Expedia, l'utilisateur n'est plus redirigé vers un autre site internet pour effectuer sa réservation. **L'intégralité du processus** se déroule **sur Google**.

En revanche, la transaction reste traitée par le support de réservation, de même que le suivi du dossier.

S'OUVRIR AUX LOCATIONS DE VACANCES

« Nous avons pris de nombreuses mesures au fil des années pour aider les voyageurs à trouver les meilleures options et à se connecter avec des prestataires de voyage du monde entier, annonçait **Pratip Banerji**, responsable produit chez Google, le 26 mars 2019. Désormais, pour [...] offrir un plus large éventail de possibilités d'hébergement, nous élargissons l'expérience de recherche [...] et incluons un plus vaste choix de **locations de vacances** ».

Ainsi, l'**interface mobile** a été repensée. Les utilisateurs peuvent rechercher et réserver des locations de vacances en

appliquant des **filtres** de prix, de services proposés, etc. « Nous souhaitons aider les voyageurs à prendre des décisions rapides et simplifiées », souligne Pratip Banerji.

NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DE L'ASSISTANT GOOGLE

Parallèlement, toujours dans l'optique de faciliter l'organisation des séjours, de **nouvelles fonctionnalités** de l'**Assistant Google** ont été dévoilées en ce début d'année.

La **réservation de chambres** d'hôtels a été mise en place, tout d'abord pour les États-Unis.

Simultanément, concernant les **vols**, l'Assistant offrait déjà la possibilité de rechercher les prix et de suivre le statut d'un vol. Il permet désormais de **réserver** un vol, mais aussi d'enregistrer et de **retirer la carte d'embarquement**. Des **notifications** peuvent d'ailleurs être envoyées directement sur le téléphone pour prévenir de l'ouverture de l'enregistrement.

Dans un premier temps, cette fonction a été lancée pour les vols internes de la compagnie américaine **United Airlines**. « Nous espérons l'étendre à plus de compagnies aériennes et de vols rapidement », précise la société américaine.

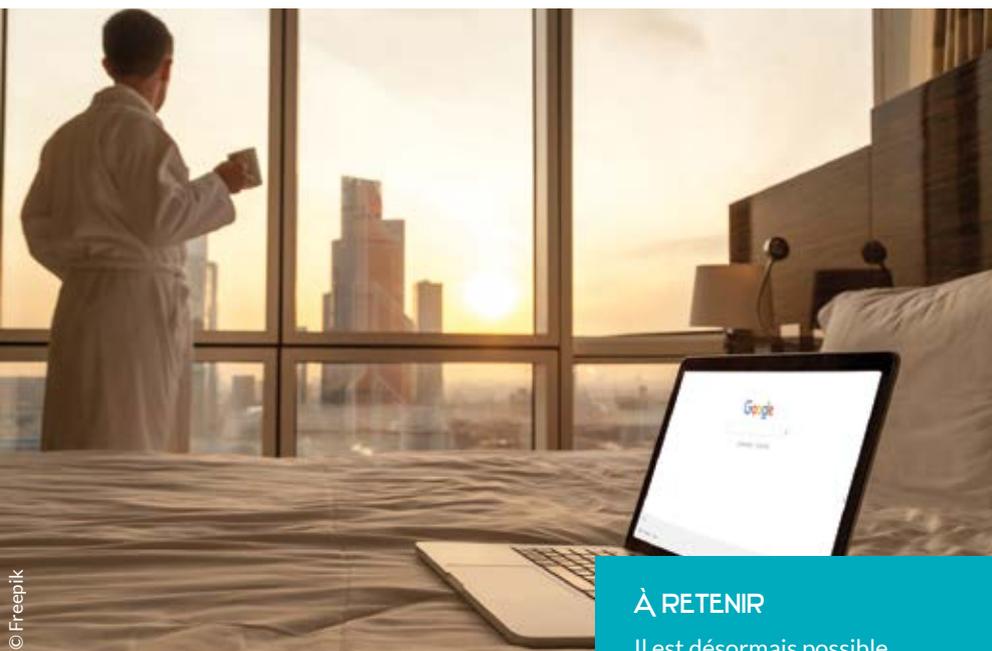
EN BREF

LANCEMENT DE LA MARQUE L'AC ENGHIEU

La station thermale d'**Enghien-les-Bains** (95) a officiellement adopté la signature « **L'Ac Enghien** » lors des vœux du maire, en janvier dernier. Développée par le service communication de la ville, cette **nouvelle identité** se décline sur des **produits dérivés** depuis le printemps 2019. « L'objectif est de renforcer l'attractivité de la destination auprès d'un public externe – visiteurs ou acteurs économiques souhaitant s'implanter à Enghien – ou interne pour conforter le sentiment d'appartenance », souligne **Hélène Van Den Castele**, directrice de l'Office du tourisme et des congrès. La signature fait ainsi référence au lac, élément central de la station, mais aussi plus généralement à l'eau, afin d'évoquer le thermalisme.

COLLABORATION ENTRE ATOUT FRANCE ET AIR FRANCE

Air France et **Atout France** ont signé, le 11 mars dernier, un **partenariat** afin de renforcer la **promotion de la France**, comme destination, à l'international. Différentes **actions communes** seront programmées, comme l'accueil de journalistes et de professionnels étrangers. La convention prévoit également des **campagnes de communication** ou encore la diffusion de publications auprès du grand public. Parmi les opérations conjointes déjà instaurées, la compagnie aérienne était partenaire de l'événement « Rendez-vous en France », organisé par l'agence de développement touristique à Marseille, fin mars 2019. « Les actions déployées vont en effet permettre de venir soutenir l'activité à Paris, en Île-de-France, ainsi que dans toutes les destinations françaises », souligne **Christian Mantei**, président d'Atout France.



À RETENIR

Il est désormais possible d'effectuer l'intégralité du processus de réservation d'une chambre d'hôtel sans quitter Google.

LES SCIENTIFIQUES EN FAVEUR DE L'HEURE D'HIVER

Fin mars 2019, le **Parlement européen** a plébiscité la **fin du changement d'heure** pour 2021. En France, selon les résultats de la **consultation** lancée par l'**Assemblée nationale**, une majorité de la population est favorable à l'heure d'été. En revanche, d'après **Claude Gronfier**, chercheur à l'Inserm et chronobiologiste, il faudrait adopter l'**heure d'hiver**, qui est la plus proche de l'heure solaire. Si l'heure d'été était choisie, en fonction des périodes, le jour ne serait complet qu'aux alentours de 10h. Cela pourrait entraîner une heure de coucher tardive, selon le scientifique.

LAURÉATS DU HACKING HEALTH CAMP 2019

Le **Hacking Health Camp 2019** s'est tenu à Strasbourg du 22 au 24 mars dernier. L'événement, consacré à l'**innovation en santé**, proposait conférences et formations. Un **marathon de l'innovation** était également organisé. Les participants devaient exposer leur projet et concevoir un **prototype** d'applications ou de services de santé innovants. Sur les 27 projets développés, 17 ont été récompensés. Parmi les **lauréats**, l'outil communautaire **Coopin** porte sur la prévention du surpoids et de l'obésité chez les femmes. Par ailleurs, le projet franco-allemand **Kick the cat** permet d'établir une cartographie de l'état de santé d'une population. En utilisant la réalité augmentée géolocalisée, il s'agit de développer un serious game sur smartphone pour proposer des tests ludiques. Enfin, **Y'ACA** s'ancre dans la prévention santé à destination des trentenaires.

PRISE EN CHARGE DE LA LOMBALGIE

En harmonisant les pratiques, la Haute autorité de santé entend réduire les arrêts de travail liés à la lombalgie et prévenir la chronicité de la pathologie.



La **HAS** (Haute autorité de santé) a publié, le 3 avril 2019, une **recommandation** pour réguler la **prise en charge** des patients souffrant de **lombalgie commune**. Le document s'accompagne d'un **arbre décisionnel**.

L'instance rappelle qu'il s'agit d'un **enjeu économique**. « *La lombalgie aiguë constitue le 2^e motif de recours au médecin [...], touchant un Français sur deux au cours des 12 derniers mois* », précise-t-elle. Elle est à l'origine d'**arrêts de travail** dans 20% des cas.

L'objectif est de favoriser le maintien de l'activité professionnelle. Mais aussi d'éviter le passage de la **lombalgie aiguë** à sa forme chronique.

TRAITER LA LOMBALGIE AIGUË

Pour la lombalgie commune, un **exercice physique adapté** est préconisé comme traitement principal. Le praticien doit également conseiller la poursuite des activités quotidiennes, dont le travail.

En outre, même si des **antidouleurs** peuvent être prescrits sur de courtes périodes, la HAS souligne l'absence de preuve de leur efficacité à moyen terme. Enfin, une consultation doit être proposée dans les 2 à 4 semaines en cas de **persistance** des symptômes.

ÉVITER LA CHRONICITÉ

Par ailleurs, en cas de lombalgie à risque de chronicité ou **chronique** (supérieure à 3 mois), le patient est orienté vers une **prise en charge multidisciplinaire**.

Est alors envisagée une rééducation en **kinésithérapie** ou une éducation à la **neurophysiologie de la douleur**. Parallèlement, la reprise des **activités** professionnelles et physiques est recommandée.

Si cette prise en charge ne suffit pas, d'autres méthodes sont possibles, comme la thérapie cognitivo comportementale ou la relaxation.

L'arbre décisionnel sur aqua-officiel.fr

E-SANTÉ

PYJAMA CONNECTÉ

Des chercheurs américains ont mis au point un **pyjama connecté**, le **Phyjama**, qui est encore à l'état de prototype. Équipé de **capteurs** détectant les **mouvements balistiques** et les **changements de pression**, il permet de surveiller la **respiration**, le **rythme cardiaque** et la **posture**. Grâce aux données ainsi recueillies, le sommeil de l'utilisateur pourra être analysé et perfectionné.

APPLICATION POUR LES JEUNES MALADES CHRONIQUES

L'AP-HP a lancé **La Suite Necker**, une **application** mobile gratuite à destination des **adolescents** souffrant de **maladies rares** ou **chroniques**. Elle vise à faciliter le passage des services pédiatriques vers la médecine adulte. L'interface propose notamment l'envoi de notifications pour la prise de médicaments ou encore des informations sur les pathologies.

EN BREF

Une étude a souligné l'intérêt d'une application mobile de santé dans le suivi des jeunes patients atteints d'arthrite juvénile idiopathique, notamment dans la communication avec les équipes de soins.

■ **PRÉSENTATION.** Des chercheurs de l'université du Minnesota (États-Unis) se sont intéressés aux rôles des applications pour les jeunes souffrant d'**arthrite juvénile idiopathique**. Ils sont partis du constat que, lors du passage des services pédiatriques à ceux pour adultes, les patients se heurtent à des **problèmes de communication** pouvant porter atteinte à leur santé.

Publiée en février 2019 dans la revue *JMIR*, l'étude a pour objectif d'examiner comment les **applications mobiles de santé** favorisent l'interaction entre les jeunes patients, leurs familles et les professionnels de santé.

■ **MÉTHODOLOGIE.** Les scientifiques se sont appuyés sur des **entretiens semi dirigés**, suivant une grille préétablie, de **quinze patients suédois** utilisant l'application mobile **Genia**. Le panel compte des enfants âgés de 5 à 15 ans, suivis dans une clinique pédiatrique de Stockholm, et leurs parents.

Au sein des **équipes de soins**, deux médecins, un kinésithérapeute et un ergothérapeute ont également été interrogés. A ensuite été menée une **analyse du contenu**, en suivant la méthode de Hsieh et Shannon.

■ **RÉSULTATS.** Tout d'abord, les données recueillies mettent en avant des **problèmes de communication** des

jeunes souffrant d'arthrite juvénile idiopathique. Les entretiens ont ainsi souligné le manque de **compréhension** de la part de l'entourage, principalement les camarades de classe.

Par ailleurs, les participants ont affirmé que les **entrées quotidiennes** dans l'application amélioreraient la qualité des échanges avec les équipes de soins. En outre, d'après les professionnels, Genia prépare plus efficacement les patients aux **visites médicales**. Elle leur permet notamment de cibler leurs interrogations.

Enfin, les praticiens associés au projet ont révélé leur intérêt pour une solution encourageant le **suiti des patients**.

« Avec Genia, si les patients nous envoient des rapports périodiques entre les rendez-vous, nous pouvons confirmer que les actions entreprises fonctionnent et tester des choses nouvelles plus fréquemment », a déclaré l'un des médecins.

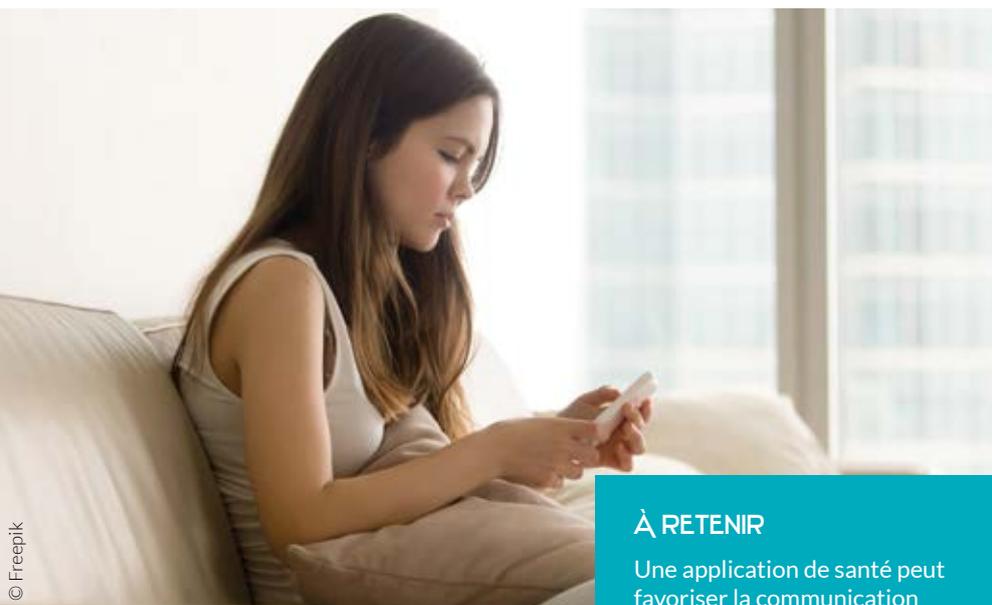
■ **CONCLUSION.** L'équipe conclut qu'une application santé peut favoriser la communication entre les jeunes patients et leurs parents concernant la **reconnaissance des symptômes** et la définition de la **douleur**. Le lien avec les professionnels de santé se trouve lui aussi renforcé. L'utilisation de Genia améliore l'impact des **soins** et leur **personnalisation**, car elle facilite l'engagement et l'autonomie du patient.

ACTION DES SELS SUR LA PEAU

L'effet des **eaux salées** sur la peau a été analysé par les **Pr Maraver et Carbajo** de l'**université Complutense** de Madrid (Espagne). Publiés en juillet 2018 dans l'*International Journal of Biometeorology*, ces travaux se sont principalement intéressés aux **mécanismes d'action** des eaux riches en **sodium** et en **chlorure**, utilisées en balnéothérapie et en thalasso-thérapie dans le traitement des **rhumatismes** et des **problèmes de peau**. Les résultats montrent que les eaux minérales salées agissent par un mécanisme d'**osmose**. Par ailleurs, les chercheurs ont souligné le rôle charnière des **protéines Piezo** dans de nombreux processus physiologiques.

PROJET DE RECHERCHE SUR LA DERMATITE ATOPIQUE

Nicolas Gaudenzio, chercheur à l'**Inserm**, a obtenu une **bourse** sur 5 ans d'1,5 million d'euros du **Conseil européen de la recherche**. Son projet, **Immception** (immunité et nociception), a pour vocation de mieux appréhender la **dermatite atopique**, qui touche environ 20% des enfants et 4 à 5% des adultes dans les pays développés. « Nous souhaitons développer une approche pluridisciplinaire afin de mieux comprendre la maladie, précise Nicolas Gaudenzio. On combinera la neurobiologie avec l'immunologie et la dermatologie clinique ». L'équipe analysera les **relations** entre **système nerveux** et système **immunitaire**. Une **approche thérapeutique** chez l'homme pourrait être considérée à terme. « Pour l'instant, nous procédons à des **analyses in vitro** en laboratoire, ajoute le scientifique. Dès que nous aurons identifié une cible thérapeutique, nous pourrions envisager des essais cliniques ».



À RETENIR

Une application de santé peut favoriser la communication avec les équipes de soins et garantir une meilleure efficacité des soins, grâce au suivi quotidien des patients.

LAURÉATS DU HEALTH DATA HUB

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé le 16 avril 2019 les **premiers lauréats** de l'appel à projets du **HBH** (Health Data Hub) (*Aquæ* n° 147). Sur près de 190 candidatures, **dix projets** ont été retenus par un jury composé d'experts de la santé, de la recherche et de l'intelligence artificielle. Ils bénéficieront de l'accompagnement du HBH. Parmi eux, **NS-Park** vise à prédire les trajectoires des personnes atteintes de Parkinson. En outre, **Oscour** entend perfectionner la surveillance sanitaire. **ARAC** a, quant à lui, pour vocation de mesurer le reste à charge réel des patients.

QUESTION PARLEMENTAIRE :
LES KINÉSITHÉRAPEUTES
EN CENTRE THERMAL

Jean-Jacques Gauthier, député des Vosges (LR), a alerté le **ministre des Solidarités et de la Santé** le 9 avril dernier sur les difficultés de **recrutement de kinésithérapeutes** en **milieu thermal**. Le parlementaire estime qu'il « *serait dommageable que les soins ne puissent plus être dispensés faute de kinésithérapeutes* ». Il ajoute que les problèmes auxquels sont confrontés les établissements thermaux sont principalement dus à une **mauvaise répartition** des praticiens dans les territoires accueillant les centres. Jean-Jacques Gauthier invite alors **Agnès Buzyn** à « *envisager la formation d'aides kinésithérapeutes dans le cadre de formations rapides [...] principalement axées sur les soins dispensés lors de cures thermales* ». Il précise d'ailleurs que l'ordre des kinésithérapeutes a signifié son accord et que certaines collectivités seraient promptes à financer de telles initiatives.

RAPPORT SUR L'AUTONOMIE DES SÉNIORS

À l'issue d'une consultation nationale, le rapport Libault a établi **175 propositions** sur le grand âge, visant une meilleure prise en charge des séniors et favorisant autonomie et inclusion.



Mandaté par le Premier ministre en septembre 2018, **Dominique Libault**, conseiller d'État, a piloté une **concertation nationale** sur le sujet du **grand âge** et de l'**autonomie**. Au total, près de 414 000 individus ont participé aux ateliers, aux forums régionaux et à la consultation citoyenne qui se sont tenus jusqu'en février dernier.

Au terme de ces quatre mois, un **rapport** comprenant **175 propositions** a été remis à la ministre des Solidarités et de la Santé. « *Un nouveau regard sur le grand âge est indispensable : inclusion et autonomie doivent être les maîtres mots, souligne Dominique Libault. Aider nos parents à vivre debout, avec les autres, dans la dignité, ne doit pas être une préoccupation marginale, mais être au cœur de notre pacte social* ».

HUIT PRIORITÉS AFFICHÉES

Les travaux menés répondent à huit objectifs prioritaires identifiés. Il s'agit, par exemple, de renforcer l'**attractivité des professions** dans le domaine du grand âge. « *Les difficultés de recrutement, le manque de temps professionnel utile en proximité de la personne et la forte dégradation des conditions de travail* » expliquent l'absence d'attractivité remarquée, selon le rapport. Le **maintien à domicile**, quand la personne le souhaite,

doit également être soutenu. Parallèlement, la **qualité de vie des aidants** est à prendre en compte. En outre, une évolution de l'offre vers des **solutions intermédiaires**, entre le domicile et l'EHPAD, est envisagée. Enfin, le renforcement de la **prévention** fait partie des priorités, afin d'*augmenter l'espérance de vie en bonne santé* ».

FAVORISER L'AUTONOMIE

Parmi les propositions principales, un investissement de 550 millions d'euros est programmé en soutien aux **services d'aide** et d'accompagnement à domicile.

Le développement de **Maisons des aînés et des aidants** a également été mis en avant. Dans chaque département, elles feraient office de guichet unique.

Concernant les professionnels du secteur, l'accent est mis sur la **prévention des risques**, la formation ou encore l'augmentation des effectifs. Ainsi, d'ici à 2024, les EPHAD devraient connaître une hausse de 25% du taux d'encadrement par rapport à 2015.

D'ailleurs, les **EPHAD** et les résidences autonomie feront l'objet de **renovations** grâce à un plan de 3 milliards d'euros sur dix ans.

En termes d'**offres**, une enveloppe de **300 millions d'euros** sera débloquée pour « *une plus forte intégration entre domicile et établissement* ».

Le rapport propose également de diminuer le **reste à charge** mensuel des personnes modestes. Une indemnisation du congé de proche aidant est aussi prévue.

Le rapport sur aquae-officiel.fr

À RETENIR

Le soutien aux professions du domaine du grand âge et de l'autonomie fait partie des priorités, de même que le maintien à domicile.



Association Nationale des Élus
des Territoires Touristiques



L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Retrouvons-nous au Congrès de l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques du 15 au 17 mai 2019

MERCREDI 15 MAI : ATELIER

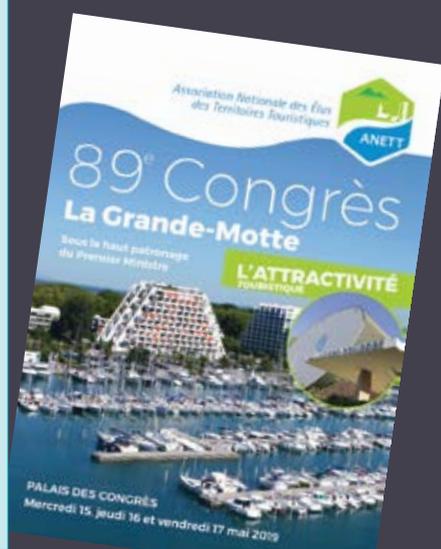
La FAMILLE, une cible à valoriser
dans les destinations touristiques
Présentation du label Famille Plus

JEUDI 16 MAI

Comment accueillir 100 millions
de touristes en 2020 ?
Tables-rondes : les offices de
tourisme de demain, la mobilité,
nouveaux types d'hébergements et
rénovation de l'immobilier de loisirs.
L'eau, un enjeu planétaire majeur

VENDREDI 17 MAI

Quelle visibilité pour les stations
classées de demain ?
Quelles opportunités pour
financer les projets touristiques ?



DE NOMBREUX ÉCHANGES VOUS ATTENDENT !

La présence d'acteurs variés garantira la diversité des débats : élus dont des parlementaires, représentants de la Direction Générale des Entreprises, de la Direction Générale des Collectivités Locales, de la Banque des Territoires, de la Caisse d'Épargne et d'entreprises privées, etc. Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères clôturera ces deux journées de travail.

Plus d'informations et inscriptions : www.communes-touristiques.net

Tél. : 01 45 51 49 36 - E-mail : smareux@communes-touristiques.net



INNOVATION IN MEDICAL SPAS AND AWARD



24TH ESPA CONGRESS
8-10 MAY 2019
TUHELJ TERME ART&SPA
CROATIA

Several promising best cases and award winners are presented. Priority will be given to proposals that report on new methods and tools in health innovation, education, marketing, market research and cooperation in international aspects. The highlight of the congress is the ESPA Innovation Awards Gala.



Conception: Palindrome Edition



ESPA
EUROPEAN SPAS ASSOCIATION

PROGRAM AND BOOKING :
WWW.ESPACONGRESS2019.EU



L'ASSISTANT VOCAL HÔTELIER

Quicktext développe un assistant vocal doté d'intelligence artificielle qui sera bientôt disponible dans les chambres d'hôtels pour répondre aux questions et aux besoins des clients.



© ALE

La startup **Quicktext**, à l'origine d'une **intelligence artificielle (IA) conversationnelle** spécialisée dans l'**industrie hôtelière**, a signé en mars dernier un **partenariat** avec le groupe de téléphonie **Alcatel-Lucent Enterprise**.

UN ACCOMPAGNEMENT DE A À Z

Cette collaboration vise à poursuivre le **développement du chatbot** Zoé, qui changera de nom pour devenir **Zalia**. Jusqu'alors disponible sur les sites internet d'hôteliers sous format texte, ce dernier permet d'accompagner les clients depuis le choix de l'hôtel jusqu'à la préparation du voyage, mais aussi après son séjour. Avec ce nouveau partenariat, la présence de l'IA sera étendue au sein même des **chambres d'hôtels** et sera activable par la voix. L'**assistant vocal** devrait être opérationnel au dernier trimestre 2019.

« Il ne s'agit pas d'installer un assistant vocal, mais d'intégrer l'IA de Quicktext dans les **téléphones Alcatel** déjà présents dans les établissements, ce qui ne nécessite pas de travaux », explique **Daniel Doppler**, président de Quicktext. Le système pourra être connecté aux PMS (systèmes de gestion hôtelière), aux CRM (gestion de relation client) ou même à des interfaces de management.

La solution agira en interaction avec un ensemble d'**objets connectés**, qui deviendront actionnables par la voix. Elle permettra, par exemple, de contrôler les interrupteurs, la télévision ou les systèmes de domotique (stores électriques, climatisation, etc.).

En outre, l'assistant pourra répondre aux questions des clients, assurant ainsi les fonctions d'un **concierge**.

Concrètement, l'IA transmettra les demandes à la **personne adéquate** (gouvernante, femme de ménage, etc.), sans avoir à passer par la réception. Le visiteur pourra lui demander, par exemple, des informations sur le spa, les codes wi-fi ou encore un fer à repasser.

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CLIENT

Les deux sociétés montrent une volonté d'améliorer l'**expérience client**. « En fluidifiant le contact entre l'hôtel et son client, il devient facile de découvrir des besoins et d'y répondre, générant ainsi des opportunités de revenus et une plus grande satisfaction client », souligne Daniel Doppler.

Il s'agit de rendre les **employés plus disponibles**. « Les services d'assistance vocale à la clientèle répondent à une tendance de fond qui est en train de devenir un élément clé de différenciation pour les hôtels d'aujourd'hui, en plus d'être un complément à la disponibilité du personnel existant ou une aide pour des tâches répétitives », ajoute **Jean-Philippe Lenot**, responsable de l'hôtellerie en Europe et en Afrique du Nord pour Alcatel-Lucent Enterprise.

Parallèlement, des **données** pourront être récoltées sur la clientèle, puis exploitées pour générer de nouvelles offres.

À RETENIR

L'assistant vocal de Quicktext, disponible dans les chambres d'hôtels, peut assurer certaines des missions d'un concierge ou d'un réceptionniste.

EN BREF

CANNE CONNECTÉE SMARTCANE

Smartcane a été lancée en janvier 2019 par la startup **Nov'in** et l'entreprise **Cannes Fayet**. Cette **cane connectée** a pour objectif de prévenir les **chutes**. Elle propose de veiller sans interruption sur l'utilisateur dans la vie quotidienne et d'**alerter les proches**. Des capteurs de mouvements et des algorithmes permettent d'identifier l'anormalité des gestes et de déclencher le service **Dring**. Ce dernier alerte automatiquement, par appel vocal ou SMS, cinq personnes de l'entourage du sujet et leur transmet sa localisation. La batterie intégrée au système **Dring** présente une autonomie de plusieurs semaines. Une **notification** est d'ailleurs envoyée pour prévenir quand elle est déchargée.

UN VERRE CONNECTÉ CONTRE LA DÉSHYDRATATION

La startup française **Auxivia**, fondée en 2015, a conçu un **verre connecté** pour personnes âgées visant à enrayer la **déshydratation**. Équipé de capteurs, le dispositif transmet les quantités d'eau ingérées à une **plateforme connectée** qui contient des informations sur les besoins de l'utilisateur. Il est d'ailleurs doté d'un **voyant** qui s'allume lorsque la personne n'a pas bu la quantité suffisante. De forme évasée pour favoriser la prise en main, l'objet est en plastique afin de ne pas se casser. Un capteur détecte également si de l'eau a été renversée et ne comptabilise ainsi que le liquide réellement ingéré. Grâce à l'interface connectée, un **tableau de bord** assure un suivi de l'utilisateur. Principalement destinée aux **EHPAD**, cette innovation a été saluée par la **Bourse Charles Foix**, récompensant des projets améliorant la qualité de vie des seniors et des aidants.

EUROPE

CONNECTIONS WELLBEING 2019 EN SLOVÉNIE



© Tomo Jesenčnik

L'édition 2019 de **Connections Wellbeing** se déroulera en **Slovénie** aux thermes **Olimia Resort**, dans la ville de Podcetrtek, du 2 au 5 mai 2019. L'événement a vocation à rassembler, au cours d'entretiens individuels, des **acheteurs de luxe** et des **fournisseurs** de produits de **bien-être**. En outre, plusieurs ateliers seront proposés pour découvrir des **activités bien-être**, comme la marche pieds nus, l'exercice énergétique, l'ai chi, le qi gong ou la marche nordique.

AMÉRIQUE

L'IMPORTANCE DES SPAS D'HÔTELS



© Unsplash

CRBE, société américaine spécialisée dans l'analyse du marché hôtelier, a publié en décembre dernier le rapport **Hotel Horizons** sur l'avenir du secteur. Ce dernier annonce que la croissance du **RevPAR** (revenu par chambre disponible) pour les hôtels américains devrait passer de 2,8% en 2018, à 0,1% en 2021. Par ailleurs, le document précise que les **spas d'hôtels** sont d'importantes sources de revenus. Ainsi, en 2017, les hôtels équipés de spas ont enregistré une augmentation de 6,5% de leurs revenus.

TOURISME THERMAL À SPA

Le ministre du Tourisme belge, **René Collin**, a lancé le 12 mars 2019 les **ateliers du tourisme** autour de la thématique « **Wallonie, terre d'eau 2019** », à **Spa**, en Belgique. Dans le cadre du projet de **reconnaissance des villes thermales** au patrimoine mondial de **l'UNESCO**, Spa souhaite renforcer son image thermale. Elle a d'ailleurs intégré les **Accros du Peignoir**. La ville belge francophone est la première métropole étrangère à rejoindre cette communauté.

TENDANCES DU VOYAGE BIEN-ÊTRE

Le magazine américain **Lodging** a réuni des **spécialistes bien-être** pour mettre en lumière les prochaines tendances. Parmi eux, **Anne Dimon**, de la Wellness Tourism Association, revient sur la différence entre **visiteurs bien-être** et **voyageurs bien-être**. Les premiers cherchent à maintenir un mode de vie sain pendant leurs voyages. Les seconds s'intéressent aux offres bien-être, comme l'accès à un spa ou à des activités de remise en forme.

ASIE

NOUVEL HÔTEL CORINTHIA À DUBAÏ



© Unsplash

Corinthia, groupe hôtelier fondé à Malte, devrait inaugurer en 2020 son premier établissement au **Moyen-Orient**, conçu par l'agence américaine **AE7**. Le **Corinthia Meydan Beach Dubai** sera doté d'un **spa** de plus de 5000 m². De nombreuses activités autour de la remise en forme et de la nutrition y seront présentées. Le complexe comprendra 360 chambres et suites. Parallèlement, en 2021, le groupe devrait s'implanter à Bruxelles (Belgique) et à Bucarest (Roumanie).

SIX SENSES EN HIMALAYA

Le groupe **Six Senses** ouvre cinq établissements au **Bhoutan**, dans l'Himalaya. Les complexes de Thimphu, Punakha et Paro accueillent déjà des clients. Ceux de Gangtey et Bumthang vont être inaugurés à l'automne 2019. Au total, 82 villas et suites seront réparties sur **cinq sites**. Les établissements auront leur propre **spa** où des bains de pierres chaudes, ainsi qu'une piscine chauffée en extérieur seront mis à disposition.

THE LUXURY COLLECTION AUX SEYCHELLES



© Unsplash

Le groupe hôtelier **The Luxury collection** doit ouvrir, courant 2019, un complexe aux **Seychelles**. Onze villas de plus de 450 m² seront situées sur l'**île privée** de North Island. Le resort disposera également d'une salle à manger, d'un **spa**, d'un espace fitness, d'une piscine à débordement, d'un bar et d'un restaurant. Des activités telles que la plongée sous-marine ou le kayak seront proposées aux clients.

AFRIQUE

TOURISME MÉDICAL EN TUNISIE

L'**International Medical Guest Forum** s'est tenu à **Tunis** (Tunisie) du 11 au 13 mars dernier. Il a réuni les acteurs du **tourisme** et de la **santé**. Ces rencontres ont permis d'échanger sur l'évolution du **tourisme médical**. La mise en place d'un **cadre juridique** et l'organisation des établissements ont notamment été abordées. En 2018, les établissements de santé tunisiens auraient accueillis **2 millions de patients étrangers**, soit 40% de la patientèle globale.